

**Centre de tri ATHANOR**  
**JEUDI 7 NOVEMBRE 2019**

La dernière sortie de l'année était consacrée à la visite au Centre de Tri ATHANOR à La Tronche. Chacun a pu se rendre par ses propres moyens au rendez-vous fixé à 13H30. L'accueil a été assuré par un personnel du site accompagné d'un employé de La Métro.

Le site d'ATHANOR à La Tronche comprend un centre de tri, construit en 1992, et une usine d'incinération. L'usine d'incinération, propriété de la Métropole, a été construite en 1972 mais est aujourd'hui obsolète ; gérée par la Compagnie intercommunale de l'agglomération grenobloise via une délégation de service public, elle devra être intégralement reconstruite d'ici 2024. Concernant le centre de tri, Grenoble-Alpes Métropole s'est engagée dans une politique de gestion des déchets en adoptant un Schéma Directeur Déchets, qui fixe des objectifs ambitieux à l'horizon 2030.

Première partie de la visite : un diaporama, complété d'explications techniques, décrit l'intérêt du tri, le devenir des déchets, les procédés utilisés pour atteindre le double objectif de réduction de moitié le poids des déchets ménagers et de recyclage des 2/3 des déchets collectés pour un bénéfice attendu de - 29 % de quantités de gaz à effet de serre et de + 25 000 tonnes/an de matières premières économisées.

ATHANOR à La Tronche, où travaille une soixantaine de personnes, est un centre de tri et de déchets, mais pas de transformation ; cette autre phase de la chaîne de traitement est assurée dans d'autres usines de recyclage, dont une usine de compost à Murianette et une de recyclage de plastique à Clermont-Ferrand.

La seconde partie de la visite nous conduit au sein même des ateliers, où les procédés décrits au cours de l'exposé sont maintenant visibles de façon concrète dans leurs différentes phases de fonctionnement. Les diverses opérations sont pour la plupart automatisées alors que d'autres nécessitent encore aujourd'hui l'intervention humaine. Parmi les tâches automatisées : le tri optique qui permet de reconnaître les flacons et bouteilles en plastique (d'où la nécessité de les laisser dans leur forme initiale, en vrac et non imbriqués), puis la technique de l'aimant pour le traitement des emballages métalliques et plastiques, tandis que briques alimentaires, pots, barquettes, cartons sont, pour leur part, soufflés et reconnus au poids. Nous découvrons la chaîne de travail sur tapis roulant où sont séparés manuellement les cartons et plastiques.

A noter, beaucoup de questions posées et d'intérêt de la part des participants pour un domaine touchant à la vie quotidienne : 33 personnes étaient inscrites à cette visite dont la préparation a été assurée par Monique Revil-Signorat.